

Réunion E2Bat - 16 juin 2016

La réunion s'est déroulée en plusieurs temps.

Temps 1 : Débriefing de la table ronde du 28 avril.

De l'avis des participants à la réunion, les documents fournis (vidéo, enregistrement audio et compte rendu) donnent une image fidèle de l'avancement des travaux.

On constate par ailleurs qu'une ligne d'action claire ne se dégage pas encore des travaux du groupe.

Une remarque : sur le point 9 du compte rendu, il est important d'insister sur la question des réglementations et des normes associées.

Temps 2 : Débat ouvert.

De nombreuses interventions montrent que le sujet E2Bat pose clairement la question de la place du politique et des agences publiques concernées (ADEME et ses partenaires locaux par exemple) dans un contexte que l'on pourrait qualifier de gestion publique de l'énergie.

L'état et l'ADEME, pour simplifier, expriment leur étonnement sur le fait qu'il n'y ait pas plus d'immeubles BBC et de rénovation engagées. Le constat exprimé par le groupe est sans appel : il ne peut y avoir une opération de rénovation énergétique (sans parler d'un objectif BBC) en copropriété privée que s'il y a une volonté de coopération pour partager un objectif d'amélioration à la fois de la consommation d'énergie et du confort avec des propriétaires prêts à investir et solvables. Les politiques publiques ne peuvent être efficaces que si elles prennent ce point comme base de travail.

Une action comme Mur-Mur 1 n'a impliqué que 150 copropriétés sur 4 000 environ dans le périmètre géographique concerné, en 3 ans et en investissant plusieurs Millions d'euros.

Temps 3 : De grandes questions se dégagent.

Question 1 : Comment mieux concilier la vision « publique » (Etat et Collectivités publiques) orientée sur de grandes idées et la réalité du terrain ?

Question 2 : Le coût de tels travaux peut-il être optimisé ; les choix techniques sont-ils clairs et explicables à un large public ? *A titre d'exemple, le lien entre isolation extérieure et problématique de la ventilation intérieure pourrait être clarifié.*

Question 3 : Le coût des travaux serait à mettre en regard d'un objectif de performance énergétique à l'instar du neuf et cela supposerait six points à étudier ou à faire étudier :

- L'audit énergétique au départ (il existe des textes et des habitudes mais est-ce réellement efficace ?) ;
- L'audit énergétique en conditions « standards » d'usage à la fin des travaux (les conditions « standards » doivent intégrer les aspects liés à l'usage comme expression du confort et de la sociologie des propriétaires ;
- La clarification des conditions « standards » (qui doit les définir et qui les vérifie ?) ;
- Comment structurer le projet pour que la performance donnée comme objectif soit toujours atteinte, ce qui supposerait un contrôle qualité continu du processus et des matériaux mis en œuvre ainsi que des choix technologiques ;
- Les travaux mériteraient d'être organisés suivant une démarche projet avec un chef de projet, un réel partage des responsabilités en particulier sur les choix techniques partagés ;

- La rémunération du contrôle qualité serait à examiner en envisageant des solutions nouvelles.

Question 4 : Comment assurer le financement du projet de façon optimale dans un contexte d'inflation très faible mais de taux d'emprunt très bas en supposant que les coûts de l'énergie vont croître dans les prochaines années, ceci précisément en mettant en œuvre la totalité du portefeuille de facilités apportées par l'Etat et les collectivités publiques.

Question 5 : Plus globalement, comment créer une dynamique, une envie rationnelle de rénover chez les citoyens concernés en s'appuyant sur les acteurs publics et leurs agences sans mettre en avant la subvention mais en ayant une réflexion plus subtile sur le sujet.

Temps 4 : Comment communiquer ? En particulier, comment constituer un mémento avec quelques textes et des renvois aux écrits pertinents, associé, par exemple à des vidéos spots qui expriment les points clés de ces travaux en flashes de 3 à 5 minutes ?

**Prochaine réunion le 8 septembre à 17 h 30.
Le groupe de travail compte sur votre présence.**